

## ANNEXE 1

### MODALITES DE CONSTITUTION ET DE DEPOT D'UN DOSSIER DE CANDIDATURE A UN POSTE D'ENSEIGNEMENT À SAINT-PIERRE ET MIQUELON

Vous pouvez :

1) Télécharger un dossier de candidature à l'adresse suivante : <http://www.ac-spm.fr>  
(rubrique documents à télécharger)

ou

Obtenir un dossier de candidature auprès du pôle emploi de Saint-Pierre ou auprès du  
Service de l'Education nationale de Saint-Pierre

Vous devez :

Consulter la fiche de poste correspondant à votre candidature

Conditions de recrutement :

- Etre de nationalité française
- Ressortissants autres nationalités :  
titre de séjour et/ou autorisation de travail en cours de validité
- Jouir de ses droits civiques
- Avoir un bulletin n°2 de casier judiciaire ne comportant pas de mentions  
incompatibles avec l'exercice des fonctions
- Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice des fonctions

Diplômes requis :

Pour l'enseignement général : master souhaité (bac+5)

Pour l'enseignement professionnel : par ordre de priorité

Licence

Licence professionnelle

Brevet de technicien supérieur

Une expérience dans l'enseignement est souhaitée.

Rémunération :

Elle s'établit en fonction du diplôme possédé

Réception des candidatures au Service de l'Education :

par mél : [service.personnel@ac-spm.fr](mailto:service.personnel@ac-spm.fr)

par télécopie : 0.508.41.26.04

par voie postale : B.P. 4239 - 97500 - SAINT-PIERRE ET MIQUELON

